

DECHETCOM

Article paru le 6 octobre 2015

Auteur : Sébastien CURTY

Déchets pâteux : EcoDDS lance un appel d'offres



> Les contrats de prestations passés par EcoDDS en 2013 prenant fin au 31 décembre 2015 et au 31 janvier 2016, l'éco-organisme relance ses appels d'offres pour le traitement des déchets pâteux collectés et regroupés sur le territoire métropolitain...

◆ En qualité d'éco-organisme opérationnel agréé le 20 avril 2013, EcoDDS, qui est en charge, au titre de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP), de la filière des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) des ménages, doit référencer ses prestataires pour le traitement des déchets pâteux.

↳ "La relation entre EcoDDS et les professionnels des déchets respectera les lignes directrices définies par la Commission d'Harmonisation et de Médiation des filières de collecte sélective et de traitement des déchets établies dans le texte du 3 avril 2012", indique l'éco-organisme.

↳ Les candidats retenus auront l'obligation, en qualité de tiers référencé, d'assurer en conformité avec les contrats signés avec EcoDDS, le traitement des déchets pâteux en provenance des centres de regroupement titulaires des marchés regroupement de l'éco-organisme.

↳ Les grandes étapes de cet appel d'offres sont les suivantes :

- remise des offres au plus tard : 26 octobre 2015 ;
- instruction des dossiers : novembre 2015 ;
- attribution des marchés : fin novembre 2015.

↳ En 2014 EcoDDS est intervenu sur plus de 2.500 déchèteries sur le territoire métropolitain et a collecté et traité plus de 27.000 tonnes de déchets. En 2015 l'éco-organisme prévoit d'intervenir sur plus de 3.000 déchèteries pour plus de 35.000 tonnes.

Pour plus d'informations : www.ecodds.com.